

21 AVRIL 2015

CS/11868

Le Secrétaire général appelle la communauté internationale à faire davantage pour relancer le processus de paix israélo-palestinien

7430e séance – matin

- **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

COUVERTURE DES RÉUNIONS

Dressant un tableau sombre du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a, aujourd'hui, devant le Conseil de sécurité, appelé la communauté internationale à faire davantage pour encourager un retour des deux parties à la table des négociations.

« La solution des deux États continue de s'éloigner, avec des conséquences qui pourraient s'avérer explosives », a déclaré M. Ban, en ouverture du débat trimestriel du Conseil de sécurité consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, et que présidait le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, M. Nasser Judeh.

Ce constat fut partagé par la cinquantaine de délégations qui se sont exprimées tout au long de la journée, même si certaines d'entre elles ont dit avoir vu un signe positif dans le récent accord relatif au transfert par Israël des recettes fiscales collectées au nom de l'Autorité palestinienne. D'autres, à l'instar de la France et de la Jordanie, ont demandé l'adoption par le Conseil d'une résolution afin de sortir de l'impasse.

« Au lieu d'instaurer la paix, nous avons pendant des décennies manqué des occasions et connu des échecs qui se sont soldés par un coût humain colossal », a déclaré le Secrétaire général. M. Ban a notamment déploré la fragilité de la situation sécuritaire et la lenteur des efforts de reconstruction à Gaza, ainsi que la poursuite des affrontements entre Palestiniens et Forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie.

Le Secrétaire général a reconnu que les deux parties faisaient face à des choix difficiles. Mais, a-t-il dit, un choix capital s'impose à eux: « choisir entre la paix ou la mort, la destruction et les

souffrances qui ont duré pendant trop longtemps ». Selon lui, « la communauté internationale doit faire davantage pour encourager un retour à la table des négociations, mettre un terme à près d'un demi-siècle d'occupation et permettre aux deux États, Israël et la Palestine, à vivre côte à côte dans la paix et la sécurité ».

L'observatrice de l'État de Palestine, qui a qualifié d'« existentielle » la crise traversée par le peuple palestinien, a regretté le fait que l'appel collectif adressé au Conseil fût demeuré sans réponse, déplorant ainsi le rejet d'un projet de résolution le 30 décembre 2014.

« Le temps est venu pour le Conseil de sécurité d'assurer son autorité », a-t-elle poursuivi, ajoutant que les paramètres fondamentaux de la solution des deux États, fondés notamment sur l'Initiative de paix arabe, sont clairs et approuvés depuis longtemps. Elle a donc demandé l'adoption d'une résolution « significative ».

« Le Président Abbas se dit en faveur de la solution des deux États mais vous ne l'entendez jamais exprimer ce point de vue en arabe », lui a répondu le délégué israélien. Il a rappelé qu'à trois reprises, Israël avait « offert » un État aux Palestiniens, mais qu'à trois reprises, les Palestiniens avaient refusé cette offre et quitté la table des négociations.

« Si M. Abbas est sérieux dans ses efforts de paix, il doit mettre un terme à son alliance avec le Hamas et reprendre des négociations directes avec Israël », a poursuivi le délégué, qui s'est dit étonné par l'attention disproportionnée que l'on porte au conflit israélo-palestinien, tandis que la violence fait rage dans toute la région. L'Iran, pays « duplice et fanatique », est le moteur du chaos que connaît la région, a-t-il affirmé.

Le Ministre jordanien des affaires étrangères, qui a également demandé l'adoption d'une résolution, s'est adressé directement à l'Ambassadeur d'Israël, en soulignant que la région ne manquait pas d'excuses pour l'action. « L'Initiative de paix arabe contient tous les éléments qui garantissent la durabilité de la paix », a-t-il affirmé.

De son côté, le représentant de la France a défendu une nouvelle démarche associant davantage de partenaires, en complément du rôle central des États-Unis, dont l'Union européenne, la Ligue des États arabes et les membres permanents du Conseil de sécurité.

« Il est de la responsabilité du Conseil d'adopter une résolution consensuelle et équilibrée qui fixe les paramètres du statut final et un calendrier pour la négociation », a-t-il aussi déclaré. La déléguée de la Malaisie a estimé qu'il était temps que le Conseil de sécurité se prononçât sur la création de l'État de Palestine comme l'Assemblée générale l'a fait en 1947 lorsqu'elle a décidé de créer Israël.

La crise syrienne a également été au cœur de nombreuses interventions, dont celle de la déléguée des États-Unis, qui a estimé que la seule solution viable impliquait le départ du Président Assad. Son homologue de la Fédération de Russie a, lui, invité le Gouvernement et l'opposition syriens à s'unir pour combattre les extrémistes.

Les délégations ont salué les efforts déployés par l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, à l'instar du délégué du Guatemala, qui a affirmé que toutes les pistes susceptibles de rapprocher les parties devaient être explorées.

Enfin, le délégué de la République arabe syrienne a affirmé que le sionisme et l'Arabie saoudite alimentaient le terrorisme dans son pays. Rappelant que l'Arabie saoudite avait semé les graines du sectarisme dans la région, il a estimé que ce pays recevrait « la punition qu'il mérite ».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général de l'ONU, a tout d'abord mentionné les efforts déterminés consentis au cours des dernières années afin de parvenir à une paix négociée au Moyen-Orient, basée sur la solution des deux États. « Au lieu d'instaurer la paix, nous avons pendant des décennies manqué des occasions et connu des échecs qui ont résulté par un coût humain colossal », a-t-il déclaré. La solution des deux États continue de s'éloigner, avec des conséquences qui pourraient s'avérer explosives. Il a donc exhorté le futur Gouvernement israélien à réaffirmer l'engagement d'Israël en faveur d'une telle solution et à prendre les mesures concrètes visant à favoriser le retour à des négociations substantielles, y compris le gel des activités de colonisation.

« Je salue l'accord survenu la semaine dernière par lequel Israël a transféré les 470 millions de dollars de recettes fiscales qu'il a collectées au nom de l'Autorité palestinienne », a-t-il dit, en ajoutant qu'une rétention de ces recettes sapait gravement les capacités du Gouvernement de Palestine. « J'exhorte les parties à trouver une solution durable sur cette question de la collecte des recettes fiscales conformément au Protocole de Paris et des Accords d'Oslo. »

Le Secrétaire général s'est ensuite dit préoccupé par la fragilité de la situation sécuritaire à Gaza, le manque de progrès dans le processus de réconciliation intrapalestinienne et la lenteur des efforts de reconstruction. « Gaza fait face à une crise financière dévastatrice », a-t-il poursuivi, avant d'exhorter la communauté internationale à appuyer un second paiement humanitaire aux fonctionnaires palestiniens de Gaza.

Saluant les efforts en cours visant la réconciliation intrapalestinienne, M. Ban a indiqué que le Gouvernement d'unité nationale devrait assumer les responsabilités principales à Gaza, y compris en ce qui concerne le contrôle des frontières. Le Mécanisme temporaire pour la reconstruction de Gaza est crucial pour atténuer les souffrances de la population de Gaza, « en attendant la pleine réouverture des points de passage prévue dans le cadre de la résolution 1860 du Conseil ».

Ce Mécanisme a permis de fournir les matériaux nécessaires de réparation à 70% des foyers, a précisé le Secrétaire général, avant d'ajouter qu'Israël avait approuvé 60 projets sur 130 financés par la communauté internationale et le secteur privé. « S'il s'agit de développements prometteurs, les besoins restent gigantesques », a-t-il dit, en affirmant que les agences humanitaires éprouvaient des difficultés pour obtenir les 720 millions de dollars nécessaires pour financer des abris temporaires devant accueillir 100 000 personnes déplacées. « Sans un financement immédiat, le Programme alimentaire mondial sera contraint de suspendre son assistance alimentaire à 95 000 Palestiniens à Gaza d'ici au mois de juillet prochain. »

En Cisjordanie, les affrontements se sont poursuivis entre Palestiniens et les Forces de sécurité israéliennes, de même que la destruction des structures détenues par des Palestiniens, a regretté M. Ban. « Les détentions administratives augmentent à un rythme alarmant. » Ces réalités alimentent la frustration et les tensions qui entravent davantage encore les efforts de paix, a affirmé M. Ban.

« La communauté internationale doit en faire davantage pour encourager un retour à la table des négociations, mettre un terme à près d'un demi-siècle d'occupation et permettre aux deux États, Israël et la Palestine, à vivre côte à côte dans la paix et la sécurité », a-t-il souligné. Le Secrétaire général a reconnu que les deux parties faisaient face à des choix difficiles. Mais, a-t-il dit, un choix capital s'impose à eux: « choisir entre la paix ou la mort, la destruction et les souffrances qui ont duré pendant trop longtemps ». Les parties doivent faire montre de courage et de l'engagement nécessaires pour dessiner une voie viable vers un avenir meilleur, a estimé le Secrétaire général avant de conclure.

Mme FEDA ABDELHADY NASSER, observatrice de l'État de Palestine, a affirmé que, malheureusement, l'appel collectif adressé au Conseil de sécurité était demeuré sans réponse, faisant ainsi obstacle à toutes les initiatives en faveur d'actions sérieuses, dont celle du 30 décembre 2014. Cette inertie, a-t-elle dit, a grandement renforcé l'impunité d'Israël, le prix étant payé de la manière la plus lourde, c'est-à-dire en souffrances humaines et en perte de crédibilité du système international.

Le peuple palestinien, a-t-elle rappelé, subit la plus longue occupation de l'histoire moderne, plus de 5 millions de réfugiés palestiniens endurent près de sept décennies d'exil.

Cette crise est existentielle, a déclaré Mme Nasser. C'est une crise où les Palestiniens de Gaza, a-t-elle précisé, sont impitoyablement massacrés et mutilés par les forces d'occupation israéliennes dans leurs maisons, les écoles de l'ONU, les aires de jeux et les hôpitaux. En conséquence, 1 500 enfants sont devenus orphelins en 51 jours, les destructions et les catastrophes humanitaires leur sont sans motif infligés, et ils sont soumis à une déshumanisation, à un blocus étouffant, paralysant leur société, les forçant à vivre dans la pauvreté dans les ruines de leurs communautés, les isolant ainsi du monde entier, a-t-elle ajouté.

Cette crise est existentielle, a poursuivi Mme Nasser, quand les Palestiniens sont tués par les forces d'occupation israéliennes dans des manifestations pacifiques pour exiger tout simplement la liberté et la fin de l'occupation; lorsque leur terre est volée et colonisée; quand leurs maisons sont démolies et qu'ils sont dépossédés, appauvris et déplacés de force; quand ils sont terrorisés par des colons extrémistes; lorsque leurs religions sont insultées et leurs sites religieux, y compris les mosquées et les églises dans leur ville sainte de Jérusalem, sont profanés; quand des milliers de civils, dont des enfants, sont détenus et emprisonnés, torturés et séparés de leurs familles.

Lorsque l'État d'Israël promulgue plus de 50 lois discriminatoires et racistes contre ses citoyens arabes palestiniens, et tente constamment de nier leur identité et leur histoire, la crise est existentielle.

Combien d'indignités, d'injustices et de tragédies un peuple doit endurer, a-t-elle demandé. Jusqu'où la situation doit se détériorer avant que le Conseil de sécurité n'assume ses devoirs en vertu de la Charte des Nations Unies et des résolutions visant à aboutir à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien et à la paix et à la sécurité au Moyen-Orient? Combien de temps Israël, la puissance occupante, doit être autorisée à nier sans conséquences le peuple palestinien? Combien de temps Israël peut-il ignorer l'Initiative de paix arabe, imposant en réponse des conflits sans fin dans la région?

Le temps est venu pour le Conseil de sécurité d'assurer son autorité, a déclaré l'observatrice de l'État de Palestine. Les paramètres fondamentaux de la solution des deux États sont claires depuis longtemps et ont été approuvés sur le plan international: ils doivent être fondés sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe, les frontières du 4 juin 1967.

Israël doit se retirer totalement du territoire palestinien occupé en 1967, y compris Jérusalem-Est, et mettre fin à son occupation, y compris par le biais de la colonisation illégale. Une solution juste doit être trouvée pour le statut de Jérusalem comme capitale de deux États et une solution

juste doit être atteinte concernant la question des réfugiés de Palestine sur la base de la résolution 194 (III) et l'Initiative de paix arabe.

Quand 135 pays reconnaissent l'État de Palestine et lorsque les parlements européens appellent leurs gouvernements à lui accorder une reconnaissance officielle, il est grand temps pour la communauté internationale d'exercer la volonté politique requise pour faire de la solution des deux États une réalité, a souligné Mme Nasser.

Mme Nasser a lancé un appel au Conseil de sécurité pour qu'il réponde sérieusement à cette crise et aide les parties à surmonter l'impasse dangereuse. Une résolution significative doit être adoptée et, plus important encore, il faudrait faire preuve de détermination pour réaliser une paix juste, durable et globale, conformément à la solution des deux États, l'État de la Palestine et l'État d'Israël vivant en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

À cet égard, elle a salué l'initiative de la France, en étroite coordination avec le Comité de suivi ministériel arabe, ainsi que les nombreux appels des États Membres pour que le Conseil fasse respecter ses droits et exprime clairement son soutien et sa volonté de contribuer à créer un horizon politique crédible.

La Palestine est prête à coopérer avec ces efforts, réaffirmant son engagement en faveur d'une voie pacifique, politique, diplomatique et juridique pour la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien.

Mais au-delà du processus politique, la situation sur le terrain doit changer, a affirmé Mme Nasser. Des efforts immédiats sont nécessaires pour endiguer la détérioration, avant que la situation ne se déstabilise complètement. La communauté internationale doit, a-t-elle estimé, agir pour contraindre Israël, la puissance occupante, à cesser de toute urgence ses politiques et pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, où 2014 a connu le plus grand nombre de victimes civiles depuis l'occupation.

L'observatrice de l'État de Palestine a également lancé un appel aux donateurs pour qu'ils honorent leurs promesses de reconstruction, ainsi qu'un appel pour soutenir le Gouvernement national palestinien de consensus, sous la direction du Président Mahmoud Abbas et du Premier Ministre Rami Hamdallah.

Tout cela est essentiel pour la reconstruction de Gaza, la relance de son économie détruite et donner de l'espoir à sa population, a-t-elle dit.

Mme Nasser a réitéré l'appel pour la protection du peuple palestinien, une population civile sans défense qui, a-t-elle insisté, a droit à la protection en vertu du droit international humanitaire et à se prévaloir de toutes les protections garanties par le droit international.

L'observatrice de l'État de Palestine a également fait état de la crise des réfugiés palestiniens en Syrie, en particulier dans le camp de réfugiés de Yarmouk. Le conflit en Syrie a rendu leur situation précaire et leurs besoins d'assistance et de protection sont immenses, a-t-elle précisé.

L'obligation de protéger les civils dans les situations de conflit armé doit être respectée par toutes les parties, a-t-elle dit, en réitérant les appels en faveur d'un accès humanitaire sans entrave aux résidents du camp et aux personnes déplacées de Yarmouk et à la relocalisation temporaire sûre de tous les civils qui cherchent refuge.

M. RON PROSOR ([Israël](#)) a indiqué que la situation chaotique au Moyen-Orient s'était aggravée depuis le dernier débat du Conseil. « Les éléments extrémistes de la région ont fait montre d'une barbarie qui est choquante, même pour les normes en vigueur au Moyen-Orient. » La situation est devenue si désastreuse que les dirigeants arabes ont joint leurs forces, a-t-il noté. Les frappes saoudiennes au Yémen, a-t-il fait remarquer, ont touché des convois humanitaires et des hôpitaux et tué des familles entières. « Le Conseil des droits de l'homme semble alors resté silencieux, s'est-il étonné. Où est la commission d'enquête? » s'est-il ensuite interrogé.

Parmi les raisons pour lesquelles la paix reste un rêve distant au Moyen-Orient, M. Prosor a tout d'abord mentionné que l'Iran restait plus dangereux que jamais et qu'il constituait une menace pour Israël, mais aussi pour le monde entier. « L'Iran est le moteur du chaos que connaît la région », a-t-il dit, en ajoutant que la doctrine iranienne était clairement répandue de Bagdad à Beyrouth et de Damas à Sanaa. Le délégué israélien a déclaré que l'Iran avait perpétré ou commandité des attaques dans 25 pays sur 5 continents au cours de ces 4 dernières années. « Je présume que l'Ambassadeur saoudien à Washington se souvient encore du goût amer du café qu'il a pris au Café Milano. »

M. Prosor a ensuite affirmé que la situation serait encore plus dangereuse si l'Iran était en mesure « d'ouvrir le parapluie nucléaire ». « L'Iran est fanatique et duplice », a-t-il poursuivi, avant de s'étonner que la communauté internationale soit disposée à laisser le régime iranien conserver des milliers de centrifugeuses. « Quel message lancez-vous lorsque vous récompensez un régime hors-la-loi qui agit en violation flagrante des résolutions du Conseil? »

Le délégué israélien a dit que rien n'avait changé en ce qui concerne la menace posée par le Hamas, en indiquant que depuis la dernière opération lancée contre le Hamas, ce dernier avait lancé plus de 150 roquettes. « La semaine dernière, un haut responsable du Hamas a de

nouveau exhorté les Palestiniens à enlever des Israéliens », a-t-il rappelé, s'étonnant qu'aucun responsable onusien n'ait condamné des propos aussi incendiaires. Il a indiqué que le Conseil ne rendait pas service au peuple palestinien en ne tenant pas le Hamas comptable de ses agissements. « Il est temps que le Conseil considère le Hamas comme ce qu'il représente réellement: une organisation terroriste internationale. »

Le délégué a ensuite affirmé que rien n'avait changé non plus en ce qui concerne le leadership palestinien. « Le Président Abbas se dit en faveur de la solution des deux États mais vous ne l'entendez jamais exprimer ce point de vue en arabe », a-t-il déclaré, en faisant observer que le Gouvernement de M. Abbas avait noué un pacte avec l'organisation terroriste qu'est le Hamas. M. Prozor a assuré que son pays était en faveur d'un État palestinien et qu'à trois reprises, Israël avait « offert » un État aux Palestiniens. « À trois reprises, les Palestiniens ont refusé cette offre et quitté la table des négociations », a-t-il dit. « Si M. Abbas est sérieux dans ses efforts de paix, il doit mettre un terme à son alliance avec le Hamas et reprendre des négociations directes avec Israël. »

M. Prozor s'est dit étonné par l'attention disproportionnée que l'on porte au conflit israélo-palestinien, tandis que la violence fait rage dans toute la région. « On peut se poser la question pourquoi les Palestiniens méritent plus d'attention que les Yéménites, les Syriens ou les Libyens », a-t-il dit. Il a donc invité la communauté internationale à se pencher plutôt sur la situation urgente du moment, à savoir les groupes terroristes et leurs soutiens.

« Israël est en première ligne de ce combat mais il ne s'agit pas du seul combat d'Israël », a-t-il fait remarquer car, a-t-il précisé, c'est le combat de tous ceux qui croient au pluralisme, à la tolérance et à la liberté. Enfin, M. Prozor a rappelé que ce jeudi 23 avril, son pays célébrera le soixante-septième anniversaire de sa naissance en tant qu'État juif, indépendant et libre et, en se levant, il a chanté un passage de l'hymne national israélien.

M. NASSER JUDEH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, a exprimé l'adhésion de son pays aux efforts fournis en vue de faire respecter la Charte des Nations Unies et la paix et la sécurité internationales. Il a estimé que l'absence d'un règlement israélo-palestinien, par le biais d'une solution des deux États permettant à la Palestine d'exercer sa souveraineté, va aggraver les dangers dans la région du Moyen-Orient.

La Jordanie n'a pas un rôle d'observateur ou de médiateur, elle est directement touchée par cette situation, a déclaré le Ministre. Il a mis l'accent sur l'engagement de la Jordanie à protéger Jérusalem-Est. Il a rappelé également que son pays accueillait le plus grand nombre de réfugiés palestiniens. Leurs droits légitimes tels qu'ils sont consacrés par le droit international sont protégés, a-t-il assuré, en soulignant en outre le rôle de l'UNRWA.

Il a demandé à la communauté internationale d'exiger la levée du blocus israélien de Gaza qui étouffe la population et qu'il soit mis fin à cette tragédie humaine. Il a lancé un appel pour la reprise des négociations et pour qu'il soit mis un terme à la colonisation.

Le Ministre jordanien des affaires étrangères a demandé au Conseil de sécurité d'adopter à l'unanimité une résolution précisant le calendrier des négociations et mentionnant la solution des deux États.

Une solution politique doit être trouvée à la tragédie syrienne, qui alimente le radicalisme, la criminalité et le terrorisme, prohibés par toutes les conventions internationales, a souligné M. Judeh, qui a estimé que c'était le seul moyen de satisfaire aux aspirations du peuple syrien.

Le Ministre a par ailleurs exprimé le soutien de son pays à la Libye et au Yémen « légitime », en réitérant son appel pour que soit pleinement mise en œuvre la résolution 2016 (2015) du Conseil de sécurité.

M. Judeh a en outre condamné les crimes commis par Daech et d'autres radicaux dans la région et a appelé à défendre les valeurs de tolérance de l'islam. La longue guerre sera la guerre des idéologies, que doivent lancer les personnes éclairées de ce monde contre les tenants de l'obscurantisme. Il est essentiel, a-t-il souligné, d'œuvrer à une stratégie globale comprenant des aspects militaires et politiques de façon à réaffirmer les préceptes de l'islam et dénoncer les concepts erronés lancés par certains. Il a appuyé, à cet égard, les efforts entrepris par l'Iraq dans sa lutte contre les terroristes.

Avant de conclure, le Chef de la diplomatie jordanienne s'est adressé directement, et cette fois-ci en anglais, à l'Ambassadeur d'Israël, en soulignant que la région ne manquait pas d'excuses pour l'action. Il faut, lui a-t-il dit, considérer l'ensemble de décisions visant à créer la paix et un environnement propice à la paix.

L'Initiative de paix arabe contient tous les éléments qui garantissent la durabilité de la paix, a-t-il ajouté, en mettant l'accent sur la nécessité de mettre de côté tous les préjugés d'établir un cadre pour un processus de négociations en faveur de la paix et de la solution des deux États.

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) a souligné les tensions persistantes entre Palestiniens et Israéliens. Les États-Unis restent en faveur de la solution de deux États, qui est la seule à même de répondre aux aspirations du peuple palestinien et de permettre à Israël de vivre dans la sécurité en tant qu'État juif. Elle s'est ensuite félicitée du récent accord sur le transfert des recettes fiscales qui a été conclu entre Israël et l'Autorité palestinienne et appelé au décaissement des promesses de dons formulées lors de la Conférence du Caire pour la reconstruction de Gaza.

Mme Power a ensuite insisté sur les souffrances des civils pris au piège du conflit en Syrie et souligné la situation tragique dans laquelle se trouvent les réfugiés du camp de Yarmouk. Pour le régime de Damas, les souffrances des civils ne sont qu'un instrument au service de ses objectifs, a-t-elle affirmé. La déléguée a souhaité que tous les civils puissent quitter les zones assiégées, le cas échéant, sous supervision internationale.

Les allégations selon lesquelles des attaques à l'arme chimique auraient été perpétrées en Syrie doivent être élucidées et leurs responsables traduits en justice, a-t-elle insisté. Mme Power s'est ensuite dite « choquée » par les récits de médecins ayant soigné les victimes de ces attaques chimiques. Il est nécessaire, a-t-elle souligné, que le régime de Damas soit privé de ses soutiens et appuyé les efforts de dialogue de l'Envoyé spécial pour la crise syrienne, M. Staffan de Mistura. En conclusion, Mme Power a affirmé que la seule solution viable à la crise en Syrie impliquait le départ du Président Assad.

Mme SITI HAJJAR ADNIN ([Malaisie](#)) a fustigé les actions systématiques des autorités israéliennes pour nous éloigner encore des conditions d'une solution des deux États. Au-delà des condamnations par la communauté internationale, la représentante de la Malaisie a regretté l'absence d'action du Conseil de sécurité pour freiner la réalité émergente d'une solution à un État. Elle a estimé que la communauté internationale se contentait de tacler les symptômes du problème, tels que la crise humanitaire ou le terrorisme, plutôt que de s'attaquer aux racines du mal et mettre fin à la plus longue occupation de l'histoire moderne. Cette occupation est la source du désespoir, de l'amertume et de l'extrémisme qui ont, a-t-elle précisé, des répercussions dans le monde entier. À ceux qui insistent qu'un État palestinien ne peut être créé que par le biais de négociations bilatérales, elle a répondu que l'État d'Israël n'aurait jamais pu voir le jour s'il avait fallu s'appuyer sur des négociations bilatérales. C'est pourquoi, a-t-elle estimé, il est temps que le Conseil de sécurité se prononce sur la création de l'État de Palestine comme l'Assemblée générale l'a fait en 1947 lorsqu'elle a décidé de créer Israël. Par ailleurs, la représentante de la Malaisie a particulièrement dénoncé le non-respect par Israël du droit des enfants, en rappelant que 300 enfants palestiniens étaient actuellement détenus par les forces d'occupation en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et que 700 enfants palestiniens étaient condamnés chaque année par des tribunaux militaires israéliens. Elle a ensuite exhorté Israël à respecter ses obligations en vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants et salué l'adhésion récente de la Palestine au Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

M. LIU JIEYI ([Chine](#)) a affirmé qu'il était plus important et urgent que jamais de régler le problème israélo-palestinien. Il a mis l'accent sur la nécessité pour Israël et la Palestine de respecter le choix stratégique des pourparlers de paix. Il a prié instamment Israël et la Palestine de rapprocher leurs positions et de reprendre dès que possible les pourparlers de paix.

Le Conseil de sécurité devrait assumer ses responsabilités et jouer un rôle accru en vue de promouvoir les pourparlers de paix. Il a espéré que les mécanismes existants pour le processus de paix soient davantage utilisés.

La situation humanitaire à Gaza doit être soulagée de manière efficace, a ajouté le représentant de la Chine. Il a engagé ainsi la communauté internationale à honorer ses promesses de dons et à coopérer davantage avec l'UNRWA. La Chine appuie fermement le peuple palestinien dans sa juste cause pour garantir ses droits légitimes, a-t-il dit.

Le représentant de la Chine a par ailleurs estimé que seule une solution politique permettra de régler le problème en Syrie, en précisant que les Nations Unies devaient jouer, à cet égard, un rôle moteur. Il a appuyé les efforts déployés par la Fédération de Russie et l'Égypte en vue de trouver une solution politique au conflit.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a affirmé que son pays partageait depuis l'été dernier un constat simple: la solution des deux États est en passe de disparaître. La poursuite de la colonisation illégale obère jour après jour la viabilité d'un État palestinien sur le terrain. Le vide politique nourrit le risque d'explosion. En Israël comme en Palestine, les opinions publiques se radicalisent et le nombre de partisans de la solution des deux États diminue. L'urgence est donc de mettre un terme à la spirale négative à laquelle nous assistons.

Il faut pour cela, a ajouté le représentant de la France, réaffirmer l'attachement à la solution des deux États et à partir de là, tracer à nouveau une perspective politique conduisant à la création d'un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël.

L'analyse faite depuis plusieurs mois par la France repose sur un postulat simple: seul un accompagnement international renforcé et renouvelé peut permettre aux parties de s'engager résolument sur le chemin exigeant de la paix. Le processus de paix tel que nous le pratiquons depuis plus de 20 ans n'a pas abouti. Prétendre le contraire revient à cautionner l'inexorable dégradation de la situation sur le terrain.

Selon la délégation française, dans la situation actuelle, deux options se présentent à la communauté internationale. La première option consiste à « gérer » la crise avec des expédients, en espérant que le degré de la violence restera contenu et en attendant des jours meilleurs pour traiter le fond du problème. La seconde option consiste à agir. La France fait ce choix. Parce qu'il en va de notre responsabilité de membre du Conseil de sécurité. Mais également parce que nous avons un intérêt direct à l'émergence d'un État palestinien pour contribuer à la stabilité du Moyen-Orient.

Ce choix de l'action doit s'articuler autour de deux éléments en particulier. D'abord, la communauté internationale doit agir collectivement. La France souhaite promouvoir une nouvelle démarche associant davantage de partenaires, en complément du rôle central des États-Unis, à savoir l'Union européenne, la Ligue des États arabes, les membres permanents du Conseil de sécurité notamment, afin d'aider les parties à faire les compromis difficiles qui sont nécessaires à la paix et les accompagner dans leur mise en œuvre.

Ensuite, le Conseil de sécurité peut utilement accompagner ce processus et doit être un acteur central du conflit. Il est en effet de la responsabilité de ce Conseil d'adopter une résolution consensuelle et équilibrée qui fixe enfin les paramètres du statut final et un calendrier pour la négociation. Cette résolution, a précisé M. Delattre, devra fournir une base crédible pour une reprise des négociations et relancer une dynamique politique nécessaire.

Mme RAIMONDA MURMOKAITE (Lituanie) a déclaré qu'en Syrie, la relance du dialogue politique conforme au Communiqué de Genève du 30 juin 2012 était primordiale. Le Conseil devrait rester uni pour soutenir les efforts de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, afin de trouver des solutions qui allègent les souffrances du peuple syrien et conduire à un processus politique viable et inclusif. Au Yémen, le Conseil doit tout faire pour empêcher que le pays ne tombe dans l'abîme de conflits sectaires, la guerre civile et la fragmentation.

En Iraq, les dirigeants politiques dirigés par le Premier Ministre, M. Al-Abadi, s'emploient à promouvoir l'unité nationale et la réconciliation. Ces efforts sont en cours dans l'ombre de la présence mortelle de Daech. La représentante a noté l'appel lancé par le Premier Ministre aux forces armées irakiennes et aux milices chiites pour faire obstacle à la violence et protéger les communautés vivant dans les zones libérées de Daech. Tout doit être fait en ce qui concerne la véritable inclusion, la réconciliation et la répartition juste des revenus et de la richesse. Elle a exhorté également le Gouvernement à réaffirmer son engagement en faveur de la justice internationale en adhérant au Statut de Rome.

S'agissant du processus de paix au Moyen-Orient, l'approche « attendre et voir » n'est pas une option. Il n'y a pas d'autre solution que la reprise immédiate des négociations de paix pour la recherche d'un règlement politique définitif basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les Principes de Madrid, notamment celui de « la terre contre la paix », la Feuille de route, les accords précédemment conclus par les parties et l'Initiative de paix arabe, conduisant à la solution de deux États démocratiques et souverains vivant côte à côte dans des frontières établies, dans la paix et la sécurité et la reconnaissance mutuelle. Au Liban où le fardeau des réfugiés est énorme, le Conseil doit continuer à soutenir la politique de dissociation du pays de la crise syrienne. En outre, le vide présidentiel a duré trop longtemps et doit être résolu sans plus tarder. La communauté internationale devrait continuer à soutenir les Forces de sécurité

libanaises, et aider le pays à gérer l'impact de l'afflux de réfugiés syriens, y compris sur les services essentiels tels que l'éducation et la santé.

M. RAFAEL RAMIREZ (Venezuela) a souligné que le cas de la Palestine était emblématique du maintien des situations coloniales et de l'occupation étrangère au Moyen-Orient. Il a dénoncé une occupation et un processus de colonisation contraires à la Charte des Nations Unies et au droit international, en notant que plus de 68 résolutions adoptées à ce sujet par le Conseil de sécurité avaient été ignorées ouvertement par Israël. Il a donc demandé au Conseil de sécurité de travailler de façon déterminée en vue de parvenir à une solution définitive à la crise israélo-palestinienne et créer ainsi un État Palestinien libre et indépendant. M. Ramirez a exprimé son plein appui au droit à la libre détermination des Palestiniens. Il a plaidé pour que cessent immédiatement la colonisation, la construction des logements israéliens et les démolitions de maisons palestiniennes.

Il faudrait également, a poursuivi M. Ramirez, mettre un terme au blocus et aux destructions dans la bande de Gaza, où les bombardements l'an dernier ont fait 2 220 morts, dont 551 enfants, et plus de 500 000 personnes déplacées. Il s'est aussi élevé contre l'emprisonnement de plus de 10 000 enfants palestiniens depuis 2000 dans les geôles israéliennes. Il est temps, a estimé le délégué vénézuélien, que le Conseil de sécurité exprime son unanimité pour le peuple palestinien, en faveur d'une solution politique au conflit. « Nous ne pouvons accepter la négation de l'existence de l'État de Palestine, ni l'absence de paix et de justice », a-t-il dit. Il a demandé qu'une solution politique intégrale comprenne un accord sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique du Liban et de la Syrie. Enfin, il a demandé de reconnaître la Palestine en tant qu'État Membre de l'ONU à part entière.

M. MAHAMAT ZENE CHERIF (Tchad) a axé son intervention sur le conflit israélo-palestinien et la crise syrienne. Concernant le conflit israélo-palestinien, le représentant a indiqué que tout avait été déjà dit sans toutefois enregistrer une avancée significative dans le règlement du conflit. Le processus de paix est au point mort alors que les Palestiniens continuent de subir l'extension des colonies de peuplement israéliennes et les conséquences dramatiques du blocus de Gaza. Cette situation réduit les chances de la paix dans la région. Les déclarations de M. Benjamin Netanyahu pendant la dernière campagne électorale visent à compromettre tout règlement du conflit. Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en s'engageant de manière claire et effective et sur la base des accords internationaux relatifs à cette question. C'est la seule base réaliste pour les Palestiniens de constituer un État indépendant et souverain et pour Israël de vivre dans une perspective de paix. Le Conseil de sécurité doit établir un plan de paix clair et rompre le cycle interminable des négociations, a ajouté le représentant.

Concernant la Syrie, il a appelé la communauté internationale à mobiliser des fonds supplémentaires pour financer les institutions humanitaires des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires afin de venir en aide aux populations réfugiées et déplacées. Il a également demandé au Conseil de sécurité de réfléchir à des moyens novateurs et concrets pour ramener les parties à la table de négociations sur la base du Communiqué de Genève. Il a enfin exhorté les États qui ont de l'influence sur les parties au conflit à tout mettre en œuvre afin de renoncer à la logique de la violence et trouver une solution politique au conflit.

M. JULIO HELDER DE MOURA LUCAS (Angola) a affirmé que la question palestinienne et le conflit qui en découle représentaient un obstacle au développement social et économique au Moyen-Orient et un terreau pour le terrorisme qui menace la région et au-delà. Le Conseil de sécurité devrait assumer ses responsabilités et exercer son poids politique, son influence et son prestige pour tenter de régler ce conflit douloureux qui nuit à la communauté internationale dans son ensemble.

Le délégué de l'Angola a mis l'accent sur la nécessité de ramener autour de la table de négociations toutes les parties au conflit. Les grandes puissances devraient en particulier user de leurs positions au sein du Conseil pour inviter les parties à reprendre les négociations.

Le Conseil de sécurité devrait faire comprendre à Israël que l'occupation des terres palestiniennes et le châtement collectif qu'il inflige aux Palestiniens sont contreproductifs et élèvent des obstacles sur la voie de la réconciliation politique.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a soutenu que l'ingérence étrangère et les changements de gouvernements provoqués de l'extérieur avaient provoqué le chaos au Moyen-Orient. Prenant l'exemple de la Libye, le représentant a dénoncé la présence dans ce pays de deux gouvernements et de deux parlements. En Iraq, l'État islamique a saisi deux provinces clefs, a-t-il encore avancé. Le représentant a estimé que pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faudrait consolider les efforts internationaux qui doivent être entrepris dans le respect du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, comme en témoigne le succès de l'élimination des armes chimiques en Syrie.

Le représentant a en outre indiqué que la Russie souhaitait un Moyen-Orient démocratique et prospère. Pour y parvenir, il faudrait trouver une solution au conflit entre la Palestine et Israël. À cette fin, il a proposé le plan de paix international dans le cadre du Quatuor et de l'Initiative de paix arabe. Concernant la situation en Palestine, il a estimé qu'il faudrait continuer les efforts de consolidation des institutions centrales palestiniennes et renforcer les frontières de la bande de Gaza. Le représentant a encouragé les parties palestiniennes à poursuivre le dialogue interpalestinien. Concernant le cycle de discussions de Moscou, il a assuré que des progrès avaient été faits pour résoudre le conflit syrien. Ce cycle de discussions a permis d'évaluer la

situation en Syrie, a-t-il indiqué. Il a ajouté que sans discussion directe entre le Gouvernement syrien et l'opposition, le Communiqué de Genève ne pourra être mis en œuvre. Le Gouvernement syrien et l'opposition doivent s'unir pour combattre les extrémistes, a-t-il recommandé.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a rappelé que le mois dernier, le conflit syrien était entré dans sa cinquième année. Il s'est dit préoccupé par le sort des réfugiés palestiniens dans le camp de Yarmuk, des milliers de civils, y compris de nombreux enfants étant assiégés par l'armée syrienne ou l'État islamique en Iraq et au Levant. Il a demandé à tous les groupes de protéger les civils et de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire.

Un règlement politique n'a jamais été aussi urgent en Syrie, a-t-il dit, en appelant à assurer une transition politique. Bashar Al-Assad n'a rien à faire dans la future Syrie, a-t-il insisté.

Une solution négociée en faveur de deux États est la seule possible en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, a-t-il également souligné. Les deux parties doivent voir comment œuvrer de concert pour améliorer la situation sur le terrain. Israël doit cesser l'implantation illégale et inutile de ses colonies de peuplement et devrait faciliter les conditions économiques sur le terrain, a-t-il demandé. Pour sa part, la Palestine doit comprendre qu'il n'y a pas de substitut à des négociations avec Israël.

M. CRISTIÁN BARROS MELET (Chili) a souligné la nécessité de relancer le processus de paix entre Israël et la Palestine avec des paramètres nouveaux et clairs. Le Conseil de sécurité doit jouer son rôle à cet égard en tant qu'organe de paix et de sécurité des Nations Unies. La solution des deux États reste d'actualité, a estimé le représentant. Il faudrait aussi que les parties prennent des mesures de confiance et qu'elles ne s'engagent plus dans des actions provocatrices. La Palestine doit faire progresser la réconciliation interne. Au Liban, il faudrait mettre un terme au vide du pouvoir présidentiel et aider le Gouvernement du Liban qui ploie sous le fardeau que représente pour le pays l'accueil de réfugiés syriens. Le représentant a préconisé des mesures pour protéger les populations vulnérables en Syrie. La solution au conflit en Syrie passe par le dialogue politique entre toutes les parties, a-t-il rappelé.

M. JIM MCLAY (Nouvelle-Zélande) a salué les efforts de revitalisation du processus politique en Syrie menés par l'Envoyé spécial pour la Syrie, ainsi que par la Russie et l'Égypte. Tant qu'une solution politique ne sera pas trouvée, les Syriens souffriront, ainsi que leurs voisins de la Jordanie et autres pays qui hébergent des réfugiés, a-t-il prévenu. Il a constaté que, comme c'est le cas pour le dossier du Moyen-Orient, le Conseil de sécurité n'avait pas réussi à utiliser efficacement son expérience en matière de processus de paix. Le prix de l'inaction est trop élevé, a-t-il dit en appelant les membres du Conseil de sécurité ainsi que les autres États Membres participant au débat à proposer des mesures pratiques et concrètes au Conseil.

Passant au processus de paix au Moyen-Orient, M. McLay a réitéré sa position en faveur d'une résolution du Conseil de sécurité qui soit équilibrée. Il est temps que le Conseil, dont la responsabilité première est de maintenir la paix et la sécurité, fasse usage de son autorité morale et juridique, ainsi que des outils pratiques à sa disposition, pour passer à une phase productive de négociations. Il a demandé de respecter les investissements importants consentis par de nombreux pays depuis des décennies, ainsi que les intérêts nationaux directs de beaucoup dans l'issue finale.

« Nous devons, a-t-il ajouté, convaincre les parties de prendre des décisions difficiles et coûteuses, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité. » Le représentant a estimé que le Conseil de sécurité devrait passer à l'action maintenant que les élections sont terminées. Il a conseillé aux parties d'examiner le texte préparé par la France en oubliant les textes précédemment proposés. Tout texte qui sera examiné devra être présenté dans un cadre transparent et inclusif, a-t-il recommandé. Avant de conclure, il a lancé un appel pour que les discussions au Conseil de sécurité ne soient pas autant déconnectées de la réalité et pour que les principales parties ne soient pas exclues des débats.

M. ROMÁN OYARZUN MARCHESI (Espagne) a souligné l'inertie de la communauté internationale, la solution des deux États risquant désormais d'apparaître comme une chimère. Il n'y a pas d'autre solution que celle-ci, a-t-il insisté. Le représentant a espéré notamment que le prochain Gouvernement israélien issu des élections saura démontrer son engagement en faveur du processus de paix en renonçant à sa politique de colonisation.

Le délégué de l'Espagne a estimé que la solution devrait être globale et non partielle, en mettant l'accent sur la nécessaire cessation de l'occupation israélienne et la reconnaissance de l'État palestinien. Le Conseil de sécurité, a-t-il souligné, doit assumer ses hautes responsabilités en ce moment critique. Il a également mis l'accent sur la situation humanitaire qui frappe les réfugiés qui fuient le conflit en Syrie, en soulignant la responsabilité des autorités syriennes à cet égard.

En ce qui concerne le conflit au Moyen-Orient opposant Israël et la Palestine, Mme U. JOY OGWU (Nigéria) a déclaré que les deux parties devraient faire preuve d'une véritable volonté politique pour reprendre les négociations. Ces pourparlers devraient se faire sur la base des Accords d'Oslo et de la Déclaration de principes de Madrid, a-t-elle estimé. Le Nigéria, a-t-elle assuré, appuie la position du Quatuor sur cette question et qui tient compte à la fois des préoccupations d'Israël de vivre en paix et en sécurité et celles de la Palestine qui souhaite devenir un État indépendant et souverain dans les frontières de 1967. La représentante s'est dite convaincue que la solution des deux États reste la seule base de résolution à ce conflit. S'agissant des efforts de reconstruction de Gaza, elle s'est dite préoccupée par la lenteur de la reconstruction et a déploré le manque de fond. Elle a encouragé les bailleurs à tenir

parole. Par ailleurs, le Nigéria est préoccupé de la situation humanitaire au Yémen, qui résulte des récentes violences dans le pays. La cessation des hostilités, a souligné la représentante, est nécessaire au retour de la paix et à l'acheminement de l'aide humanitaire. Elle a conclu son intervention en appelant toutes les parties à s'engager au dialogue.

M. NAWAF SALAM (Liban) a estimé que la situation au Moyen-Orient s'était détériorée d'une manière sans précédent. Après avoir énuméré les événements tragiques de l'année 2014, il a affirmé qu'en 2015, le pire était à craindre avec la déclaration du Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, pendant la campagne électorale, annonçant que s'il devait être réélu, un État palestinien ne serait pas à l'ordre du jour. En outre, a-t-il rappelé, M. Netanyahu a promis d'augmenter la construction de colonies à Jérusalem-Est en ajoutant plusieurs milliers d'unités de logement.

La situation au Moyen-Orient est de plus en plus difficile. Mais, a-t-il dit, ce n'est pas une excuse pour l'inaction. Au contraire, plus la situation devient difficile, plus grande est la responsabilité de ce Conseil. Selon la délégation libanaise, toute reprise des négociations sur le conflit du Moyen-Orient doit être basée sur des paramètres bien définis. Il a ainsi mis l'accent, pour le succès de ces négociations, sur la nécessité d'un nouveau cadre international avec un calendrier clair et accepté. Par conséquent, a-t-il conclu, le Conseil de sécurité est appelé à assumer ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en traitant ces questions cruciales le plus rapidement possible.

M. AMR ABOULATTA (Égypte) s'est inquiété du manque de volonté politique de la communauté internationale pour réaliser une solution des deux États. Il a déclaré que l'insuffisance d'initiative et de détermination de la communauté internationale constituait une menace à la paix et la sécurité internationales. « Nous affirmons que l'incapacité de créer la paix au Moyen-Orient n'est pas une option », a-t-il insisté. Le représentant égyptien a prévenu que les territoires palestiniens occupés devenaient des terrains féconds pour Daech et d'autres groupes terroristes. « Après six décennies de conflit, nous en avons assez de toutes les occasions manquées », a dit le représentant de l'Égypte qui a appelé à bâtir la paix. Il a émis l'espoir que les annonces de contribution faites lors de la Conférence du Caire pour la reconstruction de Gaza se traduiront en actes. Notant que la crise syrienne entre dans sa cinquième année, il a assuré que l'Égypte était déterminée à aider toutes les parties qui souhaitent une résolution politique de cette crise. Le représentant de l'Égypte a aussi appelé à mettre fin à l'occupation israélienne du plateau du Golan.

M. ABDALLAH AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite), qui a aussi parlé au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a félicité l'entrée de la Palestine à la Cour pénale internationale (CPI). Il a demandé à la Palestine d'établir de manière crédible les responsabilités d'Israël dans l'occupation de territoires palestiniens et dans d'autres violations des droits de l'homme des

Palestiniens. En outre, après les propos du Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu tenus au cours de la campagne électorale en Israël, où il promettait d'empêcher la création d'un État de Palestine s'il était réélu, le représentant a appelé la communauté internationale à reconnaître l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale et dans les frontières de 1967. Il a appelé la communauté internationale à mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Il a dénoncé la poursuite de la politique d'extension de la colonisation israélienne, les violences de l'armée israélienne contre les Palestiniens, la déportation des Palestiniens, les arrestations sans justification des civils y compris des élus palestiniens. Il a condamné les attaques et les profanations par des colons des lieux de cultes à Jérusalem-Est. Le représentant a appelé le Conseil de sécurité à inscrire les dirigeants des groupes terroristes israéliens sur la liste des terroristes internationaux. Il a en outre demandé au Conseil de sécurité d'obliger Israël à mettre un terme au blocus inhumain de Gaza. Les civils doivent être protégés, a-t-il estimé. Le Conseil de sécurité doit agir en tant que chef de file dans ce conflit, a poursuivi le représentant, qui a dit que le moment était venu de « dire à Israël qu'il n'est pas au-dessus de la loi ».

S'exprimant ensuite sur la situation en Syrie, le représentant, qui a cette fois parlé en sa capacité nationale, a observé que les résolutions du Conseil de sécurité n'avaient eu aucun effet positif sur la situation de la population mais affectaient au contraire la crédibilité du Conseil de sécurité. Pour éliminer le terrorisme en Syrie, il faut s'attaquer à la pratique sectaire du Gouvernement syrien, a-t-il dit. « L'Arabie saoudite met tout en œuvre pour aider le peuple syrien à retrouver sa dignité », a-t-il continué.

M. GUILHERME DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) a dénoncé les récentes déclarations faites par les dirigeants israéliens selon lesquelles un État palestinien ne pourrait être créé dans un avenir proche. « De telles déclarations ne peuvent qu'alimenter la violence et la méfiance, dégrader la situation sur le terrain et nous éloigner de la paix. » La communauté internationale doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la reprise des négociations en vue de parvenir à une solution des deux États. C'est la responsabilité du Conseil de sécurité de jouer son rôle dans le développement d'une nouvelle architecture de paix pour mettre fin au conflit, a-t-il rappelé. M. Patriota a demandé au Conseil d'exercer sa responsabilité et de régler activement les paramètres pour la relance du processus de paix. Saluant l'adhésion de la Palestine au Statut de Rome, le représentant a réitéré que le recours à des mécanismes multilatéraux ne devrait pas être répondu par des représailles et des sanctions. Il a exhorté Israël à libérer immédiatement toutes les ressources financières de la Palestine.

Le Brésil exhorte toutes les parties au conflit en Syrie à s'acquitter de leurs obligations découlant du droit international humanitaire pour assurer un accès sans entrave aux organisations humanitaires et à s'abstenir de toute action qui risque d'exacerber davantage le conflit. Un

dialogue véritable et inclusif, fondé sur le plein respect des droits de l'homme, l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, est plus urgent que jamais, a-t-il estimé. En outre, la sécurité et la stabilité du Liban sont un autre sujet de grande préoccupation. La récente escalade de la violence renforce la nécessité de soutenir pleinement la politique libanaise de dissociation des crises régionales convenue dans la Déclaration de Baabda de juin 2012.

En Iraq, le représentant a estimé qu'une stratégie axée uniquement sur les opérations militaires ne sera pas en mesure de s'attaquer aux causes profondes qui ont conduit à la prolifération du terrorisme et de l'extrémisme religieux dans le pays. Au Yémen, toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils et respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Il a exhorté les pays de la région à user de leur influence pour amener les parties à la table des négociations et de les engager dans la recherche d'une solution diplomatique.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a jugé incompréhensible que l'ONU continue de tolérer la politique raciste et la politique de colonisation d'Israël malgré une centaine de résolutions. Les États Membres doivent prendre des mesures et ne pas seulement se contenter de faire des déclarations, a-t-il dit en appelant à mettre fin à une tragédie sans fin dans le Territoire palestinien occupé. Le Premier Ministre d'Israël refuse catégoriquement la solution des deux États. Tandis qu'Israël continue d'occuper le Golan syrien depuis 1967, il a appelé l'ONU à assumer ses responsabilités afin de mettre fin à cette injustice. Il faut qu'Israël cesse de piller les ressources naturelles des pays voisins, dont l'eau et le gaz, a également déclaré le représentant syrien. Il a exhorté Israël à libérer tous les détenus syriens, en citant le cas d'un syrien du Golan emprisonné pendant 27 ans. Déclarant qu'Israël a porté assistance à des groupes terroristes sur le territoire de la Syrie, le représentant syrien a exigé que ce problème grave bénéficie de l'attention qu'il mérite dans les plus brefs délais. Il a exhorté les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni à « cessez leur hypocrisie et leurs mensonges ».

« Cessez d'appuyer Israël qui est la cause de la souffrance de centaines de milliers de réfugiés en Syrie et en dehors de la Syrie », a-t-il encore dit. La Syrie, a-t-il assuré, a accueilli des réfugiés qui sont traités avec beaucoup de générosité. Il a jugé honteux les termes utilisés par le représentant saoudien au sujet de la Syrie. Sa déclaration, a-t-il soutenu, est sans fondement. Le représentant syrien a estimé que le sionisme et l'Arabie saoudite alimentaient le terrorisme dans son pays. Les décapitations par l'État islamique sont une pratique perpétuée par les wahhabites et l'Arabie saoudite. Il a ajouté que c'est l'Arabie saoudite qui a semé les graines du sectarisme dans la région et que ce pays en paiera le prix. Il a insisté que « le Royaume d'Arabie saoudite recevra la punition qu'il mérite ».

M. FERNANDO CARRERA CASTRO (Guatemala) a demandé que les dirigeants de la région intensifient leurs efforts en vue de la promotion des droits de l'homme. La communauté

internationale doit jouer un rôle actif dans la facilitation du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, a-t-il dit. Il a invité les parties à s'abstenir de tout acte de provocation et à s'engager résolument en faveur de la solution des deux États. Le délégué s'est également félicité du récent accord, par lequel Israël a accepté de transférer à l'Autorité palestinienne les recettes fiscales collectées en son nom.

Il a estimé que le fait que la Palestine ait rejoint le Statut de Rome était un pas positif sur la voie de l'universalisation de la Cour pénale internationale (CPI). En Syrie, toutes les pistes susceptibles de rapprocher les parties doivent être explorées, a-t-il dit, avant de saluer les efforts de l'Envoyé spécial pour la crise syrienne. Enfin, il a jugé essentiel que toutes les parties au conflit protègent les civils. « Les crimes graves commis en Syrie ne doivent pas rester impunis », a-t-il conclu.

M. GHOLAMALI KHOSHROO (République islamique d'Iran), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, a réaffirmé une fois de plus la solidarité de longue date du Mouvement avec le peuple palestinien, réitérant l'appui de celui-ci à la réalisation de ses aspirations nationales légitimes et de ses droits inaliénables, y compris à l'autodétermination et à la liberté dans leur État indépendant de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale, ainsi qu'à une solution juste pour le sort des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 (III).

Le Mouvement souligne l'urgence de la réalisation d'une solution juste, durable, globale et pacifique du conflit israélo-palestinien, qui est au cœur du conflit israélo-arabe, et appelle à des efforts sérieux de la part de toutes les parties concernées pour réaliser cet objectif.

Selon le représentant, l'intransigeance israélienne et les politiques illégales continuent de saper la reprise de négociations crédibles et d'entraver la réalisation d'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien.

Le Mouvement, a-t-il ajouté, demande instamment à la communauté internationale d'honorer les engagements pris à la Conférence du Caire pour la Palestine afin d'accélérer la reconstruction dans la bande de Gaza et de fournir au peuple palestinien l'aide humanitaire d'urgence pour soulager ses souffrances.

Il réitère également son appel à la fin du blocus israélien de Gaza et de l'isolement inhumain du peuple palestinien. Il renouvelle sa ferme condamnation de la poursuite et de l'escalade de la construction de colonies d'Israël dans tout le Territoire palestinien occupé, y compris dans et autour de Jérusalem-Est occupée, en violation grave de la quatrième Convention de Genève et des résolutions des Nations Unies, y compris de ce Conseil.

Il est temps, selon le Mouvement, de mettre fin à cette occupation israélienne odieuse et à l'impunité qui a apporté tant de souffrances et qui a causé tant de crises et continue de saper la paix et la sécurité régionale et mondiale.

En ce qui concerne le Golan syrien occupé, le Mouvement condamne toutes les mesures prises par Israël, puissance occupante, pour modifier son statut juridique, physique et démographique.

M. MAHLATSE MMINELE (Afrique du Sud) a réitéré sa profonde préoccupation face au fait que la solution envisagée par les Accords d'Oslo, il y a plus de 20 ans, s'éloigne un peu plus chaque fois à l'annonce d'une nouvelle colonie de peuplement. La colonisation n'est pas seulement illégale au regard du droit international, mais elle constitue aussi un obstacle majeur à la réalisation d'une paix durable. Elle menace la réalisation de la solution à deux États, la création d'un État palestinien souverain, indépendant et viable et coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël sur la base des frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale. Le représentant a appelé Israël à cesser immédiatement la colonisation.

Il a aussi estimé que, jusqu'à aujourd'hui, le Conseil de sécurité avait échoué à tenir Israël pour responsable des violations de ses décisions. M. Mminele a souligné que l'Afrique du Sud se réjouissait de la publication prochaine du rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme créée pour enquêter sur les crimes de guerre commis pendant le dernier conflit à Gaza. « Nous reconnaissons les difficultés auxquelles la Commission a dû faire face, mais nous espérons que cela n'affectera pas l'impartialité ou la rigueur du rapport, et que ce sera une première étape vers la réalisation de la justice pour les nombreuses victimes du conflit à Gaza », a dit le représentant.

Mme MALEEHA LODHI (Pakistan) a estimé que le Moyen-Orient, qui fut le berceau de la civilisation humaine, semblait malheureusement être devenu le berceau du chaos. Chacun des conflits au Moyen-Orient doit être traité simultanément, avec une vision à long terme plutôt qu'à court terme ou avec perspectives partisanses, a-t-elle dit.

Les causes immédiates de chaque conflit sont différentes; mais il y a des points communs: l'échec des gouvernements et de la gouvernance à répondre aux aspirations légitimes des peuples concernés, les questions non résolues, les conséquences des interventions extérieures ainsi que les omissions de la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité a, selon elle, la responsabilité d'agir avec vigueur et unanimité pour faire appliquer ses résolutions demandant un règlement juste et durable. Ce Conseil devrait adopter une résolution établissant les paramètres d'un État palestinien, fixer un calendrier pour mettre fin à l'occupation et lancer un nouveau processus de paix pour faire avancer les négociations.

Plusieurs des conflits qui ont éclaté à travers le Moyen-Orient reflètent l'exacerbation des lignes de fracture au sein des États musulmans concernés. Le monde musulman ne doit pas permettre à ces fissures de déchirer l'unité divinement prescrite de l'Oumma, la communauté de tous les musulmans, a-t-elle dit, affirmant que le Pakistan était prêt à faire tout son possible pour y promouvoir la paix et la réconciliation.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a déclaré qu'il incombe à la communauté internationale de faciliter la reprise des négociations. Il a exhorté le Quatuor à redoubler d'efforts pour faciliter la reprise d'un processus de paix en rappelant que le Conseil de sécurité avait la responsabilité première de maintenir la paix et la sécurité, y compris en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. L'Union européenne souhaite, a-t-il dit, un changement fondamental de la situation politique, sécuritaire et économique dans la bande de Gaza, dont la fin du blocus. M. Mayr-Harting a salué la nomination du nouveau Coordonnateur spécial du Secrétaire général pour le Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov. Il a assuré de la volonté de l'Union européenne de parvenir à un accord qui, à la fois, mette fin au blocus de Gaza et réponde aux inquiétudes sécuritaires légitimes d'Israël. Il a aussi souligné la nécessité pour le Gouvernement palestinien, conduit par le Premier Ministre Hamdallah, de redoubler d'efforts pour mettre fin aux dissensions internes.

S'agissant de la situation en Syrie, M. Mayr-Harting a assuré que l'Union européenne restait engagée pour contrer la menace que constitue l'État islamique. Il a indiqué que l'Union européenne avait adopté, le 16 mars 2015, les conclusions d'une Stratégie régionale pour faire face à cette menace en Syrie et en Iraq. Il a soutenu qu'il ne pourra pas y avoir de paix en Syrie tant qu'il ne sera pas possible de répondre aux revendications légitimes de toutes les parties syriennes. Le représentant de l'Union européenne a dénoncé les violations du droit international humanitaire en prévenant que tous les auteurs de violences devront rendre compte de leurs crimes. Il a estimé que la brutalité du régime Assad, les violations massives des droits de l'homme, l'obstruction systématique à des réformes démocratiques avaient largement contribué au développement de Daech en Syrie. Après avoir souligné la situation dramatique du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk qui, après trois ans de siège par le régime syrien, est soumis à une nouvelle vague de violences, M. Mayr-Harting a exhorté toutes les parties au conflit à cesser les hostilités afin de permettre un accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin. La Commission européenne, a-t-il indiqué, vient d'accorder une aide d'urgence de 2,5 millions d'euros pour aider l'UNRWA à faire face à la situation des réfugiés palestiniens en Syrie.

M. RICARDO ALDAY GONZÁLEZ (Mexique) a souhaité que le mécanisme tripartite établi pour surveiller l'entrée de matériel et de personnes à Gaza soit mis en œuvre de manière sûre et continue en tenant compte à la fois des besoins de la population de Gaza et des attentes sécuritaires d'Israël. Il a estimé que l'occupation du territoire palestinien par Israël constituait un

des principaux obstacles à la paix. « Nous sommes convaincus que la haine et la discrimination ne sauraient mener à la paix », a-t-il dit. Il a exhorté la communauté internationale à mettre fin à un rôle passif alors que la situation ne cesse de se dégrader.

Le représentant du Mexique s'est aussi inquiété de la détérioration de la situation au Yémen. Il a souhaité que le dialogue reprenne entre les parties sous les auspices de l'ONU. Il a aussi appelé à une solution négociée en Syrie qui s'appuie sur le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

M. OSCAR LEÓN GONZÁLEZ (Cuba) a jugé inacceptables les déclarations du Premier Ministre israélien rejetant la création d'un État palestinien. Il a demandé que le Conseil adopte une résolution sur le conflit afin de mettre un terme à l'occupation israélienne et de promouvoir la solution des deux États. Le délégué a ensuite condamné dans les termes les plus vifs la poursuite des activités de colonisation en Cisjordanie et demandé que cesse la politique de chantage d'Israël vis-à-vis de l'Autorité palestinienne. Il a aussi demandé une intensification des efforts de reconstruction à Gaza.

Le délégué de Cuba a ensuite affirmé que seul le dialogue permettrait de régler la crise en Syrie. La lutte contre le terrorisme ne saurait servir de prétexte à une intervention militaire étrangère, a-t-il mis en garde. Il a indiqué que le Gouvernement syrien avait fait part de sa volonté de paix en rejoignant notamment la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Enfin, il a invité les États Membres à se faire les chantres de la paix afin de préserver la stabilité des pays de la région.

M. FODÉ SECK, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a déclaré que la guerre de l'été dernier contre le peuple de Gaza avait laissé la bande côtière dans un état catastrophique. C'est ainsi que le 31 mars et 1er avril, le Comité a organisé un colloque à l'Office des Nations Unies à Vienne sur le thème de l'accélération des actions de secours, de redressement et de reconstruction menées à Gaza au lendemain de la guerre. Cette manifestation a permis de faire le point sur les besoins d'urgence de Gaza, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Bien qu'il soit effectué à un rythme encore trop lent, nous notons la mise en œuvre du Mécanisme tripartite temporaire de Gaza, a reconnu M. Seck.

Il a ajouté que la reconstruction continuait de pâtir de certains obstacles à l'arrivée des matériaux de construction et des fournitures humanitaires indispensables. À cet égard, la communauté internationale a l'obligation de répondre aux besoins fondamentaux les plus pressants du peuple de Gaza et de lui permettre de retrouver des moyens de subsistance, de recouvrer sa dignité et de reprendre courage. Les participants au colloque ont appelé les donateurs à débloquer

rapidement les fonds promis et demandé à Israël de lever le blocus afin que la vie à Gaza reprenne et que son peuple reprenne espoir, a rapporté M. Seck.

Après avoir rappelé l'adhésion de la Palestine au Statut de la Cour pénale internationale, M. Seck a noté que c'est par des moyens pacifiques et des voies légales que l'État de Palestine compte parvenir à la reconnaissance pleine et entière de sa souveraineté et de sa qualité. Il a ensuite demandé à Israël de cesser ses mesures punitives qui plongent dans la souffrance et le désespoir des milliers de familles palestiniennes qui ne dépendent que des salaires et prestations que le Gouvernement leur verse. En outre, il a dénoncé les incessantes activités de colonisation en Cisjordanie, les évictions de Palestiniens et confiscations de leurs biens à Jérusalem-Est occupée.

M. JUAN CARLOS MENDOZA-GARCÍA (Costa Rica) a condamné énergiquement l'escalade de la violence dans le conflit israélo-palestinien et lancé un appel à la reprise des négociations. Il s'est félicité que la Palestine soit devenue partie à la Cour pénale internationale le 1er avril, ce qui veut dire que tout génocide, crime de guerre ou contre l'humanité commis à partir de cette date sur son territoire ou par des citoyens palestiniens peut faire l'objet d'enquêtes si un État partie renvoie la situation devant la Cour. En ce qui concerne le Yémen, le représentant a déploré la situation politique et humanitaire critique. Il a salué le soutien fourni par le Comité international de la Croix-Rouge et rappelé que celui-ci aurait besoin de moyens supplémentaires si la guerre continuait à ce rythme. Rappelant la résolution adoptée la semaine dernière pour imposer un embargo sur les armes, il a souligné l'obligation des parties d'assurer la sécurité des civils.

Passant à la situation en Syrie, le représentant a appelé à trouver une solution politique pour mettre fin à la tragédie. Il a exhorté les autorités syriennes à respecter leurs engagements en vertu du droit international, en particulier le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Elles doivent de toute urgence prendre des mesures pour éviter un bain de sang et les violations des droits de l'homme, en s'acquittant de leur responsabilité de protéger leur propre population. M. Mendoza a souligné que la formation d'un gouvernement et la mise en place d'institutions appartaient uniquement au peuple syrien, par le biais d'un dialogue politique inclusif, basé sur le respect de la diversité, de la tolérance et de la démocratie.

M. WILFRIED I. EMVULA (Namibie) a noté que 80 000 familles vivaient encore dans des maisons endommagées par les combats à Gaza et que des dizaines de milliers se trouvaient dans des abris temporaires dépourvus d'infrastructures sanitaires appropriées. Il a exhorté Israël à cesser la démolition punitive de foyers palestiniens en réponse à des actes présumés de violence par des Palestiniens. « En sus de la colonisation, de la violation flagrante des droits de l'homme, de la destruction de maisons, de l'arrestation de milliers de personnes et du blocus

imposé à 1,8 million de personnes, Israël la puissance occupante a également recommencé à voler les recettes fiscales palestiniennes », a déclaré le représentant de la Namibie.

Ce dernier a jugé indispensable une reddition de comptes s'agissant des abus des droits de l'homme. Il s'est dit particulièrement inquiet qu'Israël, puissance occupante, s'oppose toujours à ce que la commission indépendante d'enquête nommée par le Conseil des droits de l'homme en juillet dernier soit toujours empêchée de pénétrer en Cisjordanie et à Gaza pour y mener des enquêtes sur des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme faisant suite à des opérations militaires israéliennes dans le territoire palestinien. Il a exprimé sa solidarité vis-à-vis du peuple palestinien avant d'appuyer la présence d'un États palestinien au sein des institutions onusiennes.

M. OMAR HILALE (Maroc) a qualifié la situation au Moyen-Orient de désastreuse. Tous les efforts de paix ont échoué, a-t-il rappelé, avant de souligner la gravité de la situation humanitaire à Gaza. Il a indiqué que la création d'un État palestinien était le seul moyen d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient. Il est grand temps que la communauté internationale mette un terme à cette situation, a-t-il affirmé.

Puis, le délégué du Maroc a insisté sur la dangerosité de la situation en Libye, en raison notamment des agissements des groupes terroristes. Il a demandé une intensification des efforts internationaux pour vaincre ces groupes terroristes en Libye, mais aussi partout où ils frappent. Il a ajouté que le Maroc honorerait ses engagements envers les Libyens et précisé que le dialogue entre factions libyennes qui a eu lieu dans son pays avait débouché sur des progrès.

Le délégué a fait part de sa vive préoccupation vis-à-vis de la situation au Yémen et souligné la nécessité de préserver la souveraineté de ce pays. En ce qui concerne la situation en Syrie, il a mentionné les efforts du Maroc pour venir en aide aux réfugiés syriens et jugé capital de préserver l'intégrité de la Syrie. En conclusion, il a appuyé les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie.

M. ABDUL MOMEN (Bangladesh) a estimé que le blocus de Gaza s'apparentait à une strangulation et une sanction collective. Il a regretté le fait qu'Israël continue sa politique de colonisation dans le territoire occupé et notamment à Jérusalem-Est. Il a salué la décision de l'État de Palestine de devenir partie au Statut de Rome dans un souci de recherche de justice. Il a jugé inadmissible qu'Israël retienne trois mois de recettes fiscales. Il a appelé au retrait de tous les colons israéliens du territoire palestinien.

Le Bangladesh, a dit la délégation, exige qu'il soit mis fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et plaide pour la réalisation d'une solution des deux États.

Mme ALYA AHMED SAIF AL-THANI (Qatar) a souligné la nécessité de mettre un terme aux activités de colonisation en Cisjordanie et au blocus qui frappe Gaza. Elle a exhorté le Conseil à adopter une résolution prévoyant la fin de l'occupation israélienne selon un calendrier préalablement défini. Elle a ensuite affirmé que les premières victimes de la crise syrienne étaient les civils pris au piège des zones de conflit.

La situation humanitaire dans le camp de Yarmouk s'est aggravée, a-t-elle dit, avant de préciser que les réfugiés syriens étaient désormais quatre millions. « Nous faisons face au risque d'une génération perdue en Syrie », a-t-elle averti. La déléguée a en outre souligné que les armes chimiques continuaient d'être utilisées en Syrie. En conclusion, elle s'est dite en faveur d'une solution politique basée sur le Communiqué de Genève. Aucun rôle ne pourra être dévolu à quiconque ayant du sang sur les mains, a-t-elle déclaré.

M. HALI ÇEVIK (Turquie) a dit que les effets dévastateurs du conflit à Gaza persistaient. Il a appelé à lever le blocus pour soulager la situation insupportable de la population de Gaza. « Nous devons aboutir à une situation négociée du conflit israélo-palestinien », a-t-il déclaré, en estimant que le maintien du statu quo était insupportable. Il a affirmé que l'unité palestinienne était indispensable pour parvenir à une solution durable. Il a exhorté la communauté internationale à renouveler son engagement pour parvenir à une résolution du Conseil de sécurité contenant des paramètres et un calendrier de négociations. Il a ajouté que la Turquie continuerait d'appuyer tous les efforts pour parvenir à un État palestinien dans les frontières antérieures à 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Par ailleurs, il s'est inquiété de l'aggravation de la situation humanitaire en Syrie en précisant que la Turquie était le premier pays d'accueil de réfugiés. Il a appelé à une transition politique axée sur le Communiqué de Genève. Par ailleurs, il a estimé que la situation au Yémen pouvait avoir des conséquences graves sur la région, puis a appelé à des efforts au niveau régional pour parvenir à une solution politique de ce conflit.

M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) a affirmé qu'il n'y avait pas d'autre option qu'une solution des deux États, en vertu de laquelle Israël et la Palestine existent comme deux pays bénéficiant de la sécurité dans des frontières internationalement reconnues et mutuellement. Il n'y a pas de temps à perdre, a-t-il déclaré.

Le représentant a appelé le prochain Gouvernement israélien à préciser dans les mots et les actes son attachement à une solution des deux États. L'histoire a démontré que les négociations sont impossibles quand un programme renforcé d'occupation de terres est en cours, a-t-il dit, en déclarant que les colonies sont illégales et en estimant que toutes ces activités doivent cesser.

Il a également lancé un appel à la direction palestinienne pour qu'elle forme une administration unifiée et cohérente qui soutient sans équivoque la politique convenue avec Israël dans le cadre des Accords d'Oslo, à savoir négocier pacifiquement, rejeter la violence et respecter le droit d'Israël à exister.

Par ailleurs, le représentant norvégien a appelé à résoudre les conflits sous-jacents qui ont permis aux extrémistes djihadistes de se développer en une menace agressive pour tous dans la région et au-delà. Un message clair doit être envoyé à -et de- toutes les capitales régionales pour contrer les forces qui alimentent les craintes sectaires et les impulsions à l'intérieur et entre les États de la région.

M. ASOKE K. MUKERJI (Inde) a expliqué que l'engagement continu de son pays en faveur de la Palestine trouvait ses racines dans la lutte de l'Inde pour son indépendance. Il a dit que l'Inde continuait de soutenir les efforts palestiniens de construction de la nation en étendant son assistance technique et financière. Il a ajouté que l'Inde accordait également un million de dollars chaque année au fonctionnement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et a accordé quatre millions supplémentaires aux efforts de reconstruction de Gaza. Il a exhorté les deux parties à reprendre le processus de paix aussi vite que possible, dans l'optique de parvenir à une solution des deux États.

Par ailleurs, il s'est dit particulièrement inquiet de la prolifération des activités terroristes en Syrie et en Iraq. Il a estimé que seule la consolidation des processus politiques et la mise en place d'institutions étatiques durables seront de nature à éliminer l'extrémisme et le radicalisme de la région. Il a exhorté les parties au Yémen à revenir à la table des négociations.

Préoccupé par l'absence de progrès dans le processus de paix entre la Palestine et Israël, Mgr BERNARDITO AUZA, Observateur permanent du Saint-Siège, a uni sa voix avec celles de tous les peuples épris de paix pour appeler à la reprise des négociations concrètes et sérieuses qui redonneront de la vigueur au processus de paix. Le Saint-Siège ne cesse d'encourager les dirigeants du Liban pour résoudre l'impasse qui a empêché l'élection du Président depuis mai 2014, en mettant de côté les intérêts personnels pour satisfaire le plus grand bien d'un Liban unifié.

La communauté internationale doit soutenir le Liban pour qu'il puisse retrouver une normalité institutionnelle et la stabilité. Mgr Auza a réitéré sa condamnation des attaques et abus fondés sur des motifs ethniques, raciaux ou autres. Il a rappelé que la disparition de groupes de minorités ethniques et religieuses du Moyen-Orient ne serait pas seulement une tragédie, mais une perte d'un patrimoine riche qui a tant contribué à la société à laquelle ils appartiennent.

M. ANDRIY TSYMBALIUK (Ukraine) a estimé que seules des négociations directes entre les parties permettraient de parvenir à une solution pacifique et à l'aboutissement d'une solution des deux États. Il s'est dit persuadé que l'avènement d'une paix israélo-palestinienne n'est possible que dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, des principes de Madrid, y compris la terre contre la paix, la Feuille de route et tous les accords atteints par les parties, dont l'Initiative de paix arabe de 2002.

S'agissant de la Syrie, il a condamné les violences en cours, notamment les violations des droits de l'homme perpétrées par le régime et les groupes terroristes. Il a dit que l'usage aveugle de la force par l'armée syrienne contre les civils était tout aussi intolérable que la violence des groupes terroristes. Il a appuyé les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général visant à parvenir à une désescalade sur la base du Communiqué de Genève du 30 juin 2012. Il s'est dit particulièrement inquiet des activités de l'État islamique en Iraq et au Levant et d'autres groupes terroristes au Moyen-Orient. Il a exhorté la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour faire cesser les crimes de cette organisation ainsi que ses activités déstabilisantes.

M. KAIRAT ABDRAKHMANOV (Kazakhstan) a rappelé que la solution des deux États était le seul moyen de parvenir à une paix durable au Moyen-Orient. Il a en conséquence appelé les responsables palestiniens et israéliens à faire montre de sagesse, de sens des responsabilités et de volonté politique afin de parvenir à un accord de paix historique qui réponde aux aspirations des deux peuples. Il a ensuite souligné la nécessité que la communauté internationale prône une approche multidimensionnelle pour lutter contre l'extrémisme violent.

Seul le dialogue permettra le règlement de la crise en Syrie, a-t-il poursuivi, avant de se dire gravement préoccupé par l'extrême vulnérabilité des réfugiés palestiniens. Enfin, le délégué a rappelé qu'un débat thématique de haut niveau sur la promotion de la tolérance et de la réconciliation se tenait en ce moment même à l'ONU. Les leaders spirituels et les intellectuels doivent être impliqués dans les efforts de paix aux côtés des hommes politiques et des diplomates, a-t-il dit.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a réaffirmé la position de son pays qui est en faveur du droit du peuple palestinien à édifier un État indépendant. Il a donc demandé le retrait complet d'Israël du territoire palestinien, en vertu des résolutions du Conseil de sécurité, de l'Initiative de paix arabe et des décisions du Quatuor, ainsi que la levée du blocus sur la bande de Gaza. Il a demandé la fin de l'occupation israélienne, y compris à Jérusalem-Est et dans le Golan syrien occupé, ainsi que le respect du territoire libanais.

Il faut aussi trouver une solution juste garantissant le retour des réfugiés palestiniens, a-t-il souhaité. Le représentant a demandé de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que le droit international applicable, notamment les

Conventions de Genève de 1949 qui interdisent d'apporter des changements géographiques aux territoires occupés.

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) a noté que le processus de paix au Moyen-Orient était tombé dans un cercle vicieux où la défiance nourrit la défiance. Puis, il a exhorté le Gouvernement israélien à honorer son engagement en faveur de la solution des deux États et demandé la fin des activités de colonisation. « Nous appelons les deux parties à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de saper les efforts en vue d'une reprise des négociations de paix », a-t-il dit. Il a également souligné le rôle constructif que pourrait jouer le Conseil dans un retour desdites parties à la table des négociations.

Rappelant que deux citoyens japonais ont été assassinés par Daech au début de cette année, le délégué du Japon a souligné la nécessité de consentir à des efforts multidimensionnels et sur le long terme afin de combattre le terrorisme. « Mon gouvernement a fait don de 200 millions de dollars aux pays voisins de la Syrie afin de renforcer la résilience de leurs sociétés face aux extrémistes », a-t-il dit. Enfin, M. Yoshikawa a appuyé la recherche d'une solution politique basée sur le Communiqué de Genève afin de régler la crise en Syrie.

M. MUHAMMAD ANSHOR (Indonésie) a souligné que l'attentat à la bombe qui avait frappé lundi dernier Sanaa avait entraîné des dommages considérables sur les locaux de l'ambassade de l'Indonésie et fait deux blessés parmi le personnel de l'ambassade et a blessé un autre citoyen indonésien. À cet égard, il a réitéré le fait que la meilleure solution à la situation au Yémen était la diplomatie et la négociation. Il a exhorté le Secrétaire général et toutes les parties concernées à mettre en œuvre immédiatement une pause humanitaire pour permettre aux civils, y compris les étrangers, d'évacuer le pays et à l'aide humanitaire d'entrer. Il a également demandé aux parties de prendre les mesures nécessaires pour protéger les installations diplomatiques et consulaires.

Sur la question palestinienne, le représentant a souligné que cette réunion du Conseil de sécurité se tenait à un moment d'impasse presque totale dans le processus de paix au Moyen-Orient. Il a réitéré le fait que le Conseil de sécurité ne pouvait pas se permettre de jouer le rôle d'un autre acteur, ou, pire encore, le rôle d'un spectateur dans la recherche d'une solution globale à la question de Palestine. Il a appelé les Nations Unies, en tant que membre du Quatuor, à se tenir aux côtés des enfants de Palestine et à relancer le processus de paix pour s'assurer qu'ils, avec les enfants d'Israël, jouissent de la paix et de la stabilité qui avaient été refusées à leurs ancêtres. Le représentant a également attiré l'attention du Conseil sur la situation du camp de réfugiés de Yarmouk, en Syrie.

Mme PAIK JI-AH (République de Corée) a demandé à tous les acteurs de relancer les pourparlers de paix afin de créer un avenir durable pour les futures générations d'Israéliens et de

Palestiniens. Elle s'est préoccupée du risque d'insolvabilité de l'Autorité palestinienne à cause des problèmes de transfert des revenus fiscaux. Elle a aussi exprimé son inquiétude face aux activités illégales de colonisation, qui vont à l'encontre des efforts de paix internationaux.

En ce qui concerne la Syrie, elle s'est préoccupée de l'ampleur de la violence et des violations systématiques des droits de l'homme et du droit humanitaire. La communauté internationale doit en faire davantage pour tenter de résoudre ce conflit, a-t-elle souhaité, se disant encouragée par le succès de la troisième conférence humanitaire pour la Syrie tenue au Koweït le 31 mars dernier. Elle a indiqué que son pays avait promis de débloquer 10 millions de dollars supplémentaires pour l'assistance humanitaire en Syrie, en plus des 14 millions de dollars versés au cours des trois dernières années.

Enfin, face à la détérioration de la situation humanitaire au Yémen, la République de Corée a promis une aide de 500 000 dollars qui sera versée par le biais des organismes des Nations Unies. Elle a souhaité que le processus politique soit repris dans ce pays.

M. FREDERICK M. SHAVA (Zimbabwe) a vivement déploré le fait que le Conseil n'ait pas contribué plus activement à la recherche de la paix au Moyen-Orient et ce, alors même que la situation sur le terrain ne cesse de se détériorer. Il a ensuite appelé le Gouvernement israélien à réaffirmer son engagement en faveur de la solution des deux États.

Puis, le délégué a apporté le soutien de son pays aux enquêtes ouvertes sur les allégations de crimes de guerre commis durant le dernier conflit à Gaza. Notant la lenteur des efforts de reconstruction à Gaza, il a exhorté la communauté internationale à renforcer son soutien afin de pourvoir aux besoins essentiels des Palestiniens. « Le Conseil ne peut rester sur le banc de touche dans la recherche d'une solution pacifique à la question palestinienne », a estimé le délégué. Il a en conséquence exhorté le Conseil à prendre la tête des efforts et à revitaliser le processus de paix afin de préserver la solution des deux États.

M. AHMED SAREER (Maldives) a réitéré son appel pour la pleine réalisation du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, le droit d'établir son propre État, aux côtés d'Israël, sur la base de la solution des deux États, sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. La situation en Syrie est aussi très préoccupante. « Nous sommes profondément préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire et le fait que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) n'avait pas eu accès au camp et qu'il a besoin de conditions de sécurité suffisantes pour apporter de l'aide et évacuer les civils », a dit le représentant, pour qui la protection des civils, en particulier ceux qui sont déjà pris au piège dans des situations vulnérables tels que les réfugiés de Yarmouk, doit être la priorité.

M. NILUKA KADURUGAMUWA (Sri Lanka) a fait état des souffrances du peuple palestinien, qui se prolongent dans la durée, et a dénoncé les restrictions sur les importations et les exportations à Gaza qui étouffent la croissance économique et aggravent la crise humanitaire. La délégation s'est inquiétée des besoins de la population palestinienne qui ne sont pas comblés à cause des destructions à grande échelle de l'an dernier dans la bande de Gaza et des déplacements qui en ont résulté.

Il faut donner la priorité à la reconstruction et à l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, a-t-elle demandé, ce qui exige de tenir les promesses faites à la Conférence du Caire et de financer les agences de l'ONU chargées de mener des opérations vitales sur le terrain. La délégation a également souhaité la reprise des négociations de paix aussi tôt que possible, afin de trouver une solution juste et durable, conforme au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Elle a fait valoir que toute amélioration des conditions de vie des Palestiniens aurait un impact positif sur toute la région. Pour réaliser l'objectif de paix, elle a demandé à Israël de cesser ses activités illégales de colonisation et aux parties de faire preuve de retenue. Enfin, elle a indiqué soutenir la demande de la Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU.

Répondant aux observations de certaines délégations, le représentant d'Israël s'est dit surpris que le Mouvement des non-alignés ait « l'audace et l'hypocrisie » de parler à son pays de droit international et des droits de l'homme, alors, a-t-il dit, que l'Arabie saoudite et la Syrie sont ceux qui abusent le plus des droits de l'homme dans des régimes d'oppression. Il a aussi reproché l'Indonésie de ne pas avoir mentionné la pratique de décapitations barbares, cette semaine, par les autorités indonésiennes. Cette brutalité d'État est un aspect de la situation au Moyen-Orient aujourd'hui, a-t-il estimé.

En ce qui concerne la déclaration de la Syrie, il a mentionné la responsabilité de ce régime face à la mort de plus de 220 000 Syriens. Accuser Israël de l'évacuation de la zone de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), c'est réviser l'histoire, a-t-il aussi déclaré, en expliquant que l'armée syrienne avait fui face à l'avancée des terroristes. Israël a ouvert ses portes et a donné à la FNUOD un lieu de refuge et de secours, a-t-il précisé.

À la délégation de la République islamique d'Iran, qui a parlé d'occupation israélienne du territoire libanais, il a rappelé que l'Iran est aujourd'hui « la principale puissance occupante au Moyen-Orient et en particulier au Liban ». L'Iran est en outre « le premier fournisseur d'armes illicites au Hezbollah, organisation terroriste bien connue », a-t-il affirmé. Il est temps de traiter de cette menace à la paix et à la sécurité, a-t-il demandé.

Le représentant de l'Arabie saoudite a réitéré sa position vis-à-vis de ce que fait Israël et de « ses mensonges ». Il a aussi regretté que le représentant du régime syrien continue de « répéter des fausses revendications contre l'Arabie saoudite », mais a souligné que la Syrie ne pouvait pas réussir à détourner l'attention du Conseil de sécurité des crimes commis par son régime. Il a cité le représentant syrien qui a parlé d'organisation terroriste, ce qui reflète à son avis la méthodologie utilisée par le régime syrien qui consiste à terroriser et à amputer des bras et des mains des opposants au régime.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.